



CRS 47 :

Refus de cantonnement à Saint Quentin

Quel que soit le motif du refus de la CRS 47, il est inadmissible que la direction zonale des CRS Nord et la DCCRS aient laissé dormir le personnel dans les véhicules.

- ⇒ Aucun déplacement sur site de la logistique zonale,
- ⇒ Aucune proposition de relogement.

La CRS 47 a été traité comme les migrants qu'ils vont devoir gérer durant leur déplacement dans le calais.

L'UNSA Police en a fait part à la DCCRS, jeudi 18 mai.

« La CRS 21 a entamé une phase de rénovation de son hébergement, mais la situation rencontrée par la CRS 47 démontre le besoin urgent de débloquer une enveloppe budgétaire pour terminer les travaux nécessaires.

La volonté est là, mais il manque les fonds. »

David Michaux,
Secrétaire National CRS



UNSA Police, le langage de vérité !